

ECH@ du RESEAU



N° 238

Vendredi 17 janvier 2025

É D I T O

Au moment où la plupart des dirigeants politiques tirent à boulets rouges sur les « migrants », des expert/es comme Heïdi Sevestre, glaciologue et exploratrice, membre du GIEC, nous dit : « Aujourd'hui, la question des migrant/es chatouille l'opinion publique, or il est certain qu'à l'avenir il y aura dans le monde de plus en plus d'exilé/es à cause des dérèglements climatiques intensifiés par la fonte des glaces. »

En effet, l'année 2024 a été **la plus chaude jamais enregistrée** au niveau mondial, et ce, pour la quatrième année consécutive. Cette hausse des températures atteignant 2,2 °C au-dessus des niveaux préindustriels dans 111 pays représentant près de la moitié de la population mondiale, a amplifié tant les sécheresses que les inondations, avec des conséquences dramatiques. C'est le principal enseignement **du rapport Global Water Monitor**, publié le 6 janvier. Plus de 8 700 morts et 40 millions de déplacés ont été à déplorer au cours de l'année, tandis que les pertes économiques mondiales liées à ces sinistres dépassent les 550 milliards de dollars. Les records de précipitations ont augmenté de 27 %, tandis que ceux de sécheresse ont bondi de 38 %. (**Reporterre** du 6/01/25). Alors oui ! l'hospitalité sans frontière est bien à l'ordre du jour, et le défi va bien au-delà d'un accueil décent, il s'agit de changer radicalement les règles du jeu, d'autant que ce n'est pas un jeu (voir la rubrique *infos internationales*).

V I E D U R É S E A U H O S P I T A L I T É 1 3

Conseil d'Administration et d'Animation : le CAA se réunira mardi matin 21 janvier, à la MMDH.

Pôles « Accès aux droits » et « Hébergement solidaire » : une réunion pour celles et ceux qui y songent ou qui sont volontaires pour accompagner les personnes migrantes est prévue le jeudi 6 février à 18h00 à la MMDH. Être bénévole accompagnant pour le Réseau Hospitalité c'est par exemple accompagner des personnes rencontrées par les juristes du Réseau Hospitalité ou accueillies par nos hébergeurs à leur divers rendez-vous en préfecture, à la banque, à l'hôtel. Aller chercher des personnes suivies par nos ami.e.s de Gap ou de Briançon à la gare et les diriger vers leur hôtel ou la préfecture... Ce sont des missions de quelques heures, des accompagnements de courtes durées. Pour en savoir davantage, venez à la réunion du jeudi 6 février.

I N F O S M A R S E I L L E

Mobilisation concernant les MNA non-scolarisés ; Le collectif *Binkadi & MarseilleContreLaLoiDarmanin* poursuit sa lutte pour que tous les jeunes qui n'ont toujours pas reçu d'affectation puissent trouver un établissement.

Le DADA (Dispositif Alimenter D'Abord) ; c'est le seul dispositif de coordination réunissant acteurs associatifs et institutionnels œuvrant pour un accès à l'alimentation des personnes hébergées en hôtel par le 115 à Marseille. Cela se concrétise à travers différentes actions : livraison et distribution de repas préparés ; accès à des cuisines collectives fixes ou itinérantes ; ateliers de cuisine et de transformation ; livraison de denrées brutes aux hôtels équipés de cuisines adaptées. Une « *disco soupe* » sera organisée le 27 février (12h30-14h00 ; lieu à confirmer), événement festif contre le gaspillage alimentaire.

Deux personnes sans-abri dont l'une immigrée, sont mortes de froid, dans la nuit du 14 au 15 janvier, à Belsunce et dans le hall de la gare Saint-Charles. **La Provence**. Info prise au 115/SAMU ce soir : ouverture d'un gymnase uniquement pour homme, les personnes peuvent se présenter au Gymnase Vallier sans passer par le 115 ou par le téléphone du SAMU, il y a une cinquantaine de places.

Quand il devient difficile d'entrer en France, avec un passeport valide et un récépissé de titre de séjour ; lisez l'histoire de M. K, racontée par l'équipe JLD de *La Cimade* (« *Le Tournequet* » #74) : [Facebook](#).

I N F O S R É G I O N A L E S

Beaucaire ; reportage/révélations sur la face cachée d'une ville, en ce qui concerne les personnes immigrées exploitées dans l'agriculture : [Youtube](#).

I N F O S N A T I O N A L E S

La France condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme en ce qui concerne un litige sur un mineur étranger en Haute-Vienne : [Francebleu.fr](#).

Ouverture de chambres territoriales de la CNDA, généralisation des audiences à juge unique. Comment cela va-t-il impacter la défense des requérants et le travail des avocats ? Éléments de réponse avec Sonia El Amine, avocate au barreau de Paris spécialisée en droit des étrangers : [Actu-juridique.fr](#).

La politique migratoire de la France énoncée par le premier ministre, notamment sur les OQTF : [Libération](#).

La FAS appelle le gouvernement à amplifier la lutte contre la pauvreté : <https://www.federationsolidarite.org>.

Est-ce le rôle de France Travail et des Missions locales de ficher les personnes à qui est délivré une OQTF ? C'est ce que prévoient les décrets : [Blogs.alternatives-économiques.fr](#).

L'exil des minorités sexuelles ; séminaire du 7 janvier, organisé par le Collège de France, sous l'égide de François Héran, à écouter sur [Youtube.com](#).

87 associations quittent le réseau social X (ex Twitter) ; pourquoi ? À lire sur le site de [La Cimade](#).

La Ville de Lyon a signé un accord pour reloger 160 jeunes migrants dans un hébergement d'urgence fourni par un bailleur privé : [Rue89Lyon](#).

Pas de solution d'hébergement pour les 340 mineurs exilés qui occupent la Gaîté Lyrique à Paris : [Streetpress.com](#).

Violences policières et pénitentiaires visant les personnes étrangères. [La Cimade](#)

I N F O S I N T E R N A T I O N A L E S

Changement climatique/migrations ; L'ONU estime à 250 millions le nombre de personnes qui seront forcées de s'exiler à cause des incidents climatiques d'ici 2050. Des réfugiés s'exilent déjà de leurs terres inhabitables, à commencer dans les deltas de la planète. Exemples, en Inde et au Bangladesh. Quelques sites à consulter : [Greenly earth](#), [Cairn.info](#), [Perspective Monde](#), [Francetvinfo](#).

La Grèce condamnée par la Cour Européenne des Droits de l'Homme pour un refoulement illégal ; c'est une première : [Infomigrants](#).

En manque de main-d'œuvre, la Grèce va délivrer près de 90 000 visas pour des travailleurs étrangers : [Infomigrants](#).

Une baisse de 38% des entrées de personnes exilées en Europe sur un an. Explication version Frontex... : [Infomigrants](#), [Francetvinfo](#) et [20minutes](#).

"Discutons-en !" Par Damien Carême - Épisode 1 : "Le droit d'asile des Syriens" : [Youtube.com](#) et [UN](#).

L'investiture de Donald Trump attendue avec impatience par les anti-immigration : [Francetvinfo](#).

Ils ont fui l'Afghanistan et se retrouvent sous les ponts ; à Lyon, des dizaines de familles afghanes sont contraintes de dormir à la rue malgré leur statut de réfugié, faute de place d'hébergement : [France3-régions](#).

Les idées radicales sur la migration des conservateurs en Bavière : [Infomigrants](#).

L'Espagne débloque 2,5 millions d'euros pour aider le Maroc à freiner les flux migratoires vers l'Europe : [Infomigrants](#)

Canaries ; à Lanzarote, les nombreuses arrivées de personnes exilées mettent à mal le système d'accueil : [Infomigrants](#).

C U L T U R E

« Le temps des miracles », roman illustré de Anne-Laure Bondoux, pour les jeunes à partir de 12 ans. Une histoire d'exil, du Caucase vers la France, après la chute du mur de Berlin, pendant la guerre d'indépendance du Caucase. Gloria Bohème marche 10 ans, toujours tout droit, accompagnée de Blaise Fortune. Cette femme, au cœur immense, a un don : celui d'enchanter la vie et aussi d'aboutir là où elle a décidé d'aller, coûte que coûte... ([Babelio](#)).

H I S T O I R E D E S M I G R A T I O N S

19) Une politique sociale à travers celle du logement, est menée par l'Etat dans les années 50 à travers la SONACOTRA et le Fond d'Action Sociale. A partir de 1966, la Direction des Populations et des Migrations coordonne cette politique. Les bidonvilles ont disparus au milieu des années 70 ; les hommes sont en foyers et les familles dans des cités de transit, plus rarement dans des HLM. Mais au tournant des années 70, les tensions réapparaissent, les Maghrébins sont victimes de violences racistes, voire de ratonades comme à Marseille en 1973, malgré la première loi contre le racisme, votée à l'unanimité en 1972. Pourtant, dans le contexte des luttes sociales des années 60-70, de nouvelles solidarités avec les travailleurs immigrés voient le jour (création FASTI en 1966, puis GISTI en 1972). Les immigrés se mobilisent dans des luttes autonomes.

A G E N D A

Les permanences :

Les lundi, de 18h00 à 20h00, permanence juridique du collectif *Al Manba*, 8 rue Barbaroux, 13001Marseille.

Les mercredi et jeudi, 14h00-17h30, permanence pour les MNA organisée par l'association soutien 59 St Just, à La Base, aux Chartreux

Les mercredi, 14h00-17h00, permanence juridique pour les personnes en demande d'asile, au local de l'AUP, 62 bd du Jardin Zoologique, 13004.

Les mardi, 18h30, permanence d'accès aux droits sociaux organisée par l'AUP, 62 bd du jardin zoologique, Marseille 13004.

Lundi 20 janvier, 18h00, mardi 21, 17h30 et mercredi 22, 18h00, « Des noms à coucher dehors », conférence théâtralisée de Gérard Noiriél, sur l'identité nationale, à l'Espace culturel Busserine, puis salle de conférence de l'Alcazar et pour terminer à la Maison de la danse, salle de la mairie du 15/16, 5, impasse Albarel-Malavasi.

Jeudi 23 janvier, « nuit de la solidarité » à Marseille, pour aller à la rencontre des personnes en situation de grande exclusion.

Jeudi 23 janvier, 14h-17h : permanence RUSF dans les locaux d'Info Jeunes 96 La Canebière – Marseille.

L E S A P P E L S « H É B E R G E M E N T »

Entre le 11 et le 17 janvier, en ce qui concerne les demandes d'hébergement solidaire, le Réseau Hospitalité » de Marseille a assuré le suivi de plusieurs demandes en cours. Le Réseau s'occupe aussi, dans le cadre de sa mission *Droit et Accès aux Droits*, de demandes urgentes de mise à l'abri de personnes à la rue.

Si avec un groupe d'amis ou de voisins, vous êtes tenté(e) par l'hébergement d'un demandeur d'asile, n'hésitez plus ! La constitution d'un groupe local d'hébergeurs est une solution simple qui permet d'alléger grandement la « charge » d'un seul hébergeur : les séjours des demandeurs d'asile sont courts, la présence du groupe est rassurante. Rejoignez donc le réseau des hébergeurs solidaires ! Pour de plus amples informations : contact@reseauhospitalite.fr